



ANTICIPER UN RISQUE DE DIVORCE POUR FAUTE

Par **JEROME7791**, le **30/12/2014** à **23:41**

BonjourrrrrJe suis marié depuis 18 ans,tout n a pas ete simple, mais dans l'ensemble tout va bien.rnrnNous discutons pas mal pour tenter d'aller ensemble dans la meme direction et de faire durer le couple jusqu'à notre mort.rnrnPour ma part, je souffre d'un manque d'activité sexuelle.rnj'en parle de temps en temps mais mon epouse me dis simplement être trop fatiguée pour penser à cela. (ce que je peux comprendre : stress, rythme de vie poussé, vie professionnelle, vie de famille, amis, finances etc...)rnrnMais je ne peux plus continuer sans activité sexuelle.rnrnJe dois donc trouver une solution. Mon épouse me dit rnque je peux aller voir une professionnelle... mais je me pose une question : rnrnsi je le fais (outre toutes les questions d'ordres morales etc...) juste au niveau du contrat de mariage, mon épouse peut elle vouloir divorcer par la suite car je l'ai trompé avec une professionnelle alors qu'elle était d'accord ?rnrnDois je lui faire signer un document pour qu'elle ne puisse pas se retourner contre moi plus tard ?rnrnOu faut-il que je fasse constater par huissier ou autre moyen le manque d'activité sexuelle ? Pour avoir un élément dans un dossier éventuel de divorce ?rnrnOu dois-je divorcer pour faute d'activité sexuelle pour etre certain de ne pas etre plus tard accusé à mon tour ?rnrnTout cela est bien triste, mais notre société est gérée par le droit, alors il me faut être bien au courant pour bien décider quoi faire.rnrnMerci d'avance pour votre réponse.rnrnrnCordialement

Par **citoyenalpha**, le **31/12/2014** à **17:42**

Bonjourrrrnet bien si tous les maris agissaient ainsi ou toutes les femmes d'ailleurs.
rnrnplusieurs possibilitésrnrn- divorcer : la plus onéreuse et sans garantie de satisfaction

ultérieurement- une professionnelle : simple efficace disponible peu onéreux pas grand risque (attention TOUJOURS se protéger et vérifier la capacité de consentement) et bien entendu SECRET (quoiqu'on en dise on apprécie pas de devoir reconnaître que l'autre va voir ailleurs)
rn- une maîtresse (ou un amant) : l'horreur au début tout va mais par la suite...que de question ... plus gros risque de dénonciation au conjointrn- résoudre la situation : si l'autre refuse alors qu'auparavant c'était OK c'est que quelque chose cloche. Faut analyser discuter essayer de trouver qu'est ce qui change et comment y remédier ou s'adapter.rn- la main ... j crois que c'était la dernière rnrnRestant à disposition